

## Rapport de la 18<sup>ème</sup> réunion des Points du Contact Arabes du Codex Alimentarius

Dans le cadre de la mise en œuvre de la recommandation (4) du rapport de la dix-septième réunion des points du contact Arabes du Codex Alimentarius , tenue à distance le mercredi 13 septembre 2023, qui stipule :

**« La tenue de la 18ème réunion des PCC arabes à une date à déterminer en coordination avec le GFORSS. »**

Une réunion de coordination s'est tenue à distance le mardi 26 septembre 2023, pour le but de préparer la réunion principale du Comité technique du Codex sur les principes généraux, avec la participation des représentants des États arabes suivants :

- Jordanie
- UAE
- Bahreïn
- Algérie
- Syrie
- Oman
- Palestine
- Egypte
- Maroc

Ainsi que des représentants de AIDSMO, GFORSS et GSO.

Le coordinateur de l'initiative arabe du Codex au sein de l'AIDSMO a lancé la réunion par des remarques introductives. Il a commencé la réunion en souhaitant chaleureusement la bienvenue à tous les participants et en exprimant sa gratitude pour leur réponse rapide à l'invitation. Il a passé en revue le seul point qui sera abordé lors de la réunion et a indiqué que la réunion du Comité technique du Codex concerné par les principes généraux aura lieu à Bordeaux-France, entre le 2-6 octobre 2023 et est administré en trois langues (anglais, français et espagnol), et l'inscription s'effectue via le lien électronique disponible sur le site officiel de la Commission du Codex Alimentarius.

L'ordre du jour de la réunion a été approuvé et comprenait les points suivants :

Point de l'ordre du jour	Sujet
1	Remarques d'ouverture et adoption de l'ordre du jour : Coordinateur de l'Initiative Arabe du Codex
2	Examen et analyse des points de l'ordre du jour du Comité du Codex sur les principes généraux (CCGP33)
3	Points divers

**Point 2 de l'ordre du jour : Examen et analyse des points de l'ordre du jour du Comité du Codex sur les principes généraux (CCGP33)**

Le professeur Samuel Godefroy, président de GFoRSS, a fait une présentation analytique sur les points de l'ordre du jour de la 33e réunion du Comité du Codex sur les principes généraux (CCGP33), comme suit :

**Point 4 de l'ordre du jour:** Manuel de procédure du Codex: présentation du nouveau format et observations relatives à la cohérence et au contenu remplacé.

**Point 5 de l'ordre du jour:** Manuel de procédure du Codex: mise à jour proposée du Guide concernant la procédure d'amendement et de révision des normes Codex et textes apparentés.

**Point 6 de l'ordre du jour:** Révision et modifications possibles à apporter au Règlement intérieur des sessions de la Commission.

**Point 7 de l'ordre du jour:** Révision et modifications possibles à apporter aux Principes concernant la participation des organisations internationales non-gouvernementales aux travaux de la Commission du Codex Alimentarius.

La réunion comprenait deux interventions des représentants d'Oman et d'Égypte, axées sur la possibilité d'utiliser la langue arabe lors des réunions des comités du Codex Alimentarius.

**Enfin, les conclusions et recommandations suivantes ont été adoptées :**

1. Inclusion de tous les documents et présentations présentés lors de la réunion sur la plateforme interactive de l'Initiative arabe du Codex ([www.Arabcodex.com](http://www.Arabcodex.com)).
2. Remerciements au Prof. Samuel Godefroy pour sa présentation sur les points de l'ordre du jour de la 33e réunion du Comité du Codex sur les principes généraux (CCGP33).
3. La tenue de la 19ème réunion des CCPs arabes à une date à déterminer en coordination avec le GFoRSS.